

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE GAROUSSI INC.	Numéro de permis 340000	Date d'inspection Le 22 octobre 2020	
Nom de l'établissement LE GAROUSSI		Numéro de téléphone (506) 858-0185	
Adresse 101 Gross Avenue Moncton NB E1C 7H3			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
28(3) Le lieu d'exploitation d'un établissement agréé respecte : a) les normes d'éclairage, de ventilation et les autres normes générales de santé que prévoit la Loi sur la santé publique.	28(3)(a)	23 oct. 2020	
Commentaires : Phase de rétablissement de la pandémie de COVID-19; Orientation pour les établissements de garderie éducative (dernière version 17 août 2020) -5 dossiers des membres du ménage est manquant. Ceci devra être complété. - Écrire les noms au complet des membres du personnel sur la feuille de nettoyage lorsque certaines tâche sont attribués a des membres du personnel précis. -L'inspectrice a demandé s'il y avait une liste des visiteurs. Aucune liste était prête et les personnes qui étaient sur les lieux ne savait pas en quoi consistait cette liste. L'inspectrice a guidé pour faire ce "registre des visiteurs".			
50(1) L'exploitant d'un établissement agréé établit un registre quotidien dans lequel est consigné les incidents touchant la santé, la sécurité ou le bien-être des enfants qui y sont bénéficiaires de services.	50(1)	26 oct. 2020	
Commentaires : Recommandation de tenir des registres quotidien des incident pour chaque groupe.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Aucune attente a eu lieu pour entrer dans l'établissement.</p> <p>Discussion avec l'inspectrice de la phase de rétablissement de la pandémie de COVID-19 ; Orientation pour les établissements de garderie éducative.</p> <p>L'inspectrice a partagé le site web " Jouez N.-B Le Playbook" avec des idées d'activités en lien avec la santé mentale positive, les activités physique, la saine alimentation, forces communautaire et l'expérience d'apprentissage.</p> <p>Il y a des bricolages de citrouilles, de sorcières et d'autres personnages d'Halloween afficher dans les classes.</p>

original signé par
Paula Morin

22 octobre 2020

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date